

Document généré le mardi 28 janvier 2025 à 11:45

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 28/01/25	28/01/25	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					

Service : CP


Classification CPV :

Principale : **45221119** - Travaux de rénovation de ponts

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental
Place de la Victoire et des Alliés
SMGP
BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 37 63
SIRET 22360001600016

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	Reconstruction de deux ouvrages d'art - Commune de SARZAY - RD41 PR11-305 et RD41A PR1+554		
Référence	PA-2025-031 ET 032 RD41 SARZAY		
Type de marché	Travaux		
Mode	Procédure adaptée ouverte		
Technique d'achat	Sans objet		
Lieu d'exécution principal	INDRE 36230 SARZAY		
Durée	4 mois		
Code CPV principal	45221119 - Travaux de rénovation de ponts		
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Les variantes sont exigées : Non		

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	Reconstruction de l'ouvrage d'art sur la RD41 au PR11+305 Description : grue pour enlèvement et mise en place de structures (1F), dépose de l'ouvrage existant (y compris CM peinture plomb) (1F), travaux de déblaiement (253 m3), amenée et repli d'un atelier de forage de pieux DN800 (1F), forage pour réalisation des pieux DN800 (42 m), béton C45/55 (135 m3), béton bitumeux 0/10 (40T), grave bitume 0/14 (37T), garde-corps sur ouvrage (42 m), parapets en pierre de taille (6 m3) Lieu d'exécution: Indre		45221119
N° 2	Reconstruction de l'ouvrage d'art sur la RD41A au PR1+554 Description : grue pour enlèvement et mise en place de structures (1F), dépose de l'ouvrage existant (y compris CM peinture plomb) (1F), travaux de déblaiement (180 m3), amenée et repli d'un atelier		45221119

de forage de pieux DN800 (1F), forage pour réalisation des pieux DN800 (44m), béton C45/55 (59 m3), grave bitume 0/14 (25T), grave concassée (65T), garde-corps sur ouvrage (27 m), parapets en pierre de taille (4 m3)

Lieu d'exécution: Indre

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Attestation de visite

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Formulaire de candidature

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

75 % : Prix

25 % : Valeur technique de l'offre

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

administratifs

Service des marchés

Tél : 02 54 08 37 52

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **24/02/25 à 17h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme

Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) :

DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Groupement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 Limoges Cedex

Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160

adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr

17870005000010

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

- Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

- Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

- Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

- Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

- Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 28/01/25 à la publication

Marches-Publics.info V9.7